



## Appel à candidatures pour la fonction de Présidente ou de Président de l'Observatoire de Paris

Cet appel à candidatures a pour objet de pourvoir le poste de Présidente ou de Président de l'Observatoire de Paris, qui sera vacant à compter de **mars 2026**.

La personne élue **assurera la direction de cet établissement emblématique, centre d'innovation et de découvertes en astronomie** depuis plus de 350 ans, qui regroupe aujourd'hui, sur ses trois campus (Paris, Meudon, Nançay), environ un quart des effectifs nationaux en astronomie et astrophysique. Elle sera responsable du bon fonctionnement **scientifique, administratif et technique** de l'établissement, en lien avec le Conseil d'Administration et le Conseil Scientifique. La durée du mandat de la Présidente ou du Président de l'Observatoire de Paris est de cinq ans, renouvelable une fois.

L'Observatoire de Paris, qui compte près de 800 chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens et personnels administratifs, conduit sur ses trois sites des recherches en astrophysique, physique, ingénierie et métrologie du temps et de l'espace. Ses travaux associent théorie, simulations numériques, expérimentation, observations au sol et dans l'espace, ainsi que développement instrumental. Ses missions, diverses et ambitieuses (voir la section « Structure et missions » ci-dessous), incluent notamment la production du temps légal français, l'élaboration des éphémérides du Soleil, de la Lune et des corps du système solaire, ainsi que l'exploitation des radiotélescopes de pointe à Nançay. L'Observatoire bénéficie d'un fort rayonnement international et joue un rôle de premier plan dans les développements instrumentaux et observationnels – qu'il s'agisse de grands instruments au sol ou de projets spatiaux nationaux et internationaux – en collaboration avec diverses agences (ESO, CNES, ESA, JAXA, LNE, entre autres). Il assure également des formations académiques (master, doctorat), des actions de médiation scientifique à destination du grand public et du monde éducatif, ainsi que des parrainages de classes. Il est enfin membre fondateur de l'Université Paris Sciences et Lettres (PSL).

Les candidatures attendues sont celles de scientifiques de tout premier plan, disposant d'une expérience équivalente à la direction d'un laboratoire ou d'une unité de recherche, et capables de piloter des départements ou équipes couvrant l'ensemble des thématiques de l'astrophysique. Pour accompagner les missions de l'Observatoire, il est essentiel que la Présidente ou le Président dispose d'une bonne connaissance du contexte administratif de l'enseignement supérieur et de la recherche en France.

Les moyens budgétaires alloués à la fonction permettent d'accueillir des candidatures de nationalité française ou étrangère, sous réserve que les titres et qualifications requis pour postuler à un poste d'astronome (ou assimilé) soient réunis. La Présidente ou le Président bénéficie d'un logement de fonction dans le bâtiment Perrault de l'Observatoire de Paris (14<sup>e</sup> arrondissement) ainsi que d'une prime liée à la fonction.



### ***Dossier de candidature***

Les déclarations de candidatures doivent être accompagnées des pièces suivantes :

- un curriculum vitae ;
- une notice des titres et travaux ;
- un document (10 pages maximum, rédigé idéalement en police 11 pt) présentant le projet envisagé par la candidate ou le candidat pour l'Observatoire.

Le dossier complet devra parvenir au Président du Haut Comité Scientifique (HCS) **au plus tard le 1er octobre 2025 à minuit** (heure d'Europe centrale) à l'adresse suivante :

**Stéphane Charlot**

**Institut d'Astrophysique de Paris**

**98 bis boulevard Arago**

**75014 Paris**

**Courriel** : [Candidature.presidence@observatoiredeparis.psl.eu](mailto:Candidature.presidence@observatoiredeparis.psl.eu)

Les candidates et candidats seront auditionnés par le HCS au cours du mois de janvier 2026, puis par l'Assemblée d'Établissement fin janvier ou début février 2026. Le choix définitif par cette Assemblée interviendra avant le 15 février 2026 par voie d'élection. Il est à noter que l'Assemblée d'Établissement – composée du Conseil d'Administration, du Conseil Scientifique et des directeurs de départements et services scientifiques – suivra une procédure de renouvellement à l'automne 2025. Sa nouvelle composition sera connue début janvier 2026.

Les personnes intéressées sont invitées à prendre contact avec le Président du HCS ([charlot@iap.fr](mailto:charlot@iap.fr)).

### ***Structure et Missions de l'Observatoire de Paris***

L'Observatoire de Paris est un Grand Établissement au sens de l'article L717-1 du Code de l'Éducation, régi par le décret n°85-715 du 10 juillet 1985, modifié par le décret n°2024-900 du 4 octobre 2024. Il est placé sous la tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche, dirigé par une Présidente ou un Président, et administré par un Conseil d'Administration (CA). La direction et le CA sont assistés d'un Conseil Scientifique (CS). Un Haut Comité Scientifique (HCS), composé de personnalités extérieures, évalue son activité et propose des orientations. L'Observatoire est établissement composante de l'Université PSL.

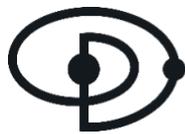
Réparti sur les sites de Paris, Meudon et Nançay, il rassemble environ 800 personnels, dont 370 chercheurs et enseignants-chercheurs, incluant une centaine de doctorants et une cinquantaine de postdoctorants. Depuis 2019, il bénéficie des responsabilités et compétences élargies prévues par la loi LRU du 10 août 2007, et gère un budget d'environ 40 millions d'euros.

Les missions de l'Observatoire de Paris sont, ainsi que définies dans son décret constitutif :

« 1° De contribuer au progrès de la connaissance de l'univers par l'acquisition de données d'observation, le développement et l'exploitation de moyens appropriés, l'élaboration des outils théoriques nécessaires, dans la continuité requise pour satisfaire aux besoins de l'astronomie et de ses applications ;

2° De fournir à la communauté scientifique nationale et internationale et à la société des services liés à l'activité de recherche de l'établissement ;

3° De contribuer à la formation initiale et continue tout au long de la vie dans les domaines liés aux missions de l'établissement ;



4° De concourir à la diffusion des connaissances, en particulier auprès du personnel enseignant et des usagers du service public de l'enseignement, et de participer au renforcement des liens entre sciences et société ;

5° De mettre en œuvre des activités de coopération internationale ;

6° L'Observatoire de Paris est chargé d'établir la valeur locale du temps universel coordonné et de la fournir aux utilisateurs dans les conditions prévues par le [décret n° 2017-292 du 6 mars 2017](#) relatif au temps légal français ;

7° Sous la responsabilité scientifique du Bureau des longitudes et dans des conditions établies conjointement, l'Observatoire de Paris assure l'élaboration, la diffusion et la mise à disposition du public des calendriers et éphémérides astronomiques au niveau national. »

Ces missions s'inscrivent dans la stratégie de l'Université PSL que l'Observatoire de Paris contribue à définir.

L'Observatoire est organisé autour de trois départements scientifiques (LIRA, LTE, LUX) et trois services scientifiques (l'Unité d'Ingénierie et de Développements Instrumentaux pour l'Astrophysique (UNIDIA), l'Observatoire de Radioastronomie de Nançay (ORN) et l'Unité de Formation et d'Enseignement (UFE)). Ces structures ont des partenariats forts avec le CNRS, des universités (Sorbonne Université, Université Paris Cité, CY Paris, Université d'Orléans, Université de Lille) et établissements (Laboratoire National de métrologie et d'Essais). Les 3 départements scientifiques sont en effet des Unités Mixtes de Recherche et l'Observatoire Radioastronomie de Nançay comme UNIDIA sont des Unités d'Appui à la Recherche. Une Unité d'Appui à la Recherche Observatoire-CNRS regroupe l'ensemble des services communs de l'établissement et l'UFE. Par ailleurs, l'Observatoire de Paris est tutelle secondaire de trois unités mixtes de recherche, APC (Astroparticule et cosmologie), LPP (Laboratoire de physique des plasmas) et LPC2E (Laboratoire de Physique et Chimie de l'Environnement et de l'Espace), ainsi que de l'OSUC (Observatoire des Sciences de l'Univers en région Centre).

Les thématiques de recherche couvrent tous les grands domaines de l'astronomie et de l'astrophysique, ainsi que des champs connexes (métrologie, physique fondamentale, histoire des sciences). L'Observatoire joue un rôle moteur dans de nombreux projets nationaux et internationaux, tant au sol que dans l'espace, en lien avec des agences telles que l'ESO, le CNES, l'ESA ou le LNE. Il pilote par ailleurs le Domaine d'Intérêt Majeur ORIGINES de la Région Île-de-France qui regroupe tous les laboratoires franciliens de la discipline.

La formation est assurée par l'UFE, via des cursus LMD (master 1 et master 2 ; école doctorale), la formation des professeurs ainsi que des diplômes d'université en présentiel ou à distance. L'Observatoire participe aussi aux filières d'enseignement de l'Université PSL, notamment au Cycle Pluridisciplinaire d'Enseignement Supérieur et à la licence Sciences pour un Monde Durable, ainsi qu'au Master Quantum Engineering. L'Observatoire est établissement porteur pour le compte de PSL de l'École Doctorale Astronomie et Astrophysique d'Île-de-France, co-accréditée avec Sorbonne Université, l'Université Paris Cité, et l'Université Paris-Saclay.

Le rôle formel de la Présidente ou du Président de l'Observatoire de Paris, ainsi que des conseils de gouvernance, est défini dans le décret.